



BILLET

Une grande cause

Mettre un terme à la grande exclusion, faire de la vie à la rue une situation exceptionnelle, pratiquement inexistante, c'est possible. Et le faire sur la durée d'une mandature municipale, en six ans, c'est possible.

Beaucoup d'actions sont déjà en œuvre, pourtant cela ne suffit pas à sortir de la rue les milliers de personnes qui vivent à Paris dans la plus extrême misère. Le système est dénoncé par tous et, pourtant, toujours en place. De même, nous connaissons tous les blocages qui entravent les processus d'insertion. On ne construit pas assez de logements sociaux et il n'y a pas assez de croissance pour générer les emplois nécessaires à l'inclusion des populations les plus exclues. L'hébergement d'urgence est quant à lui saturé par les victimes de la crise.

« ...une impulsion politique peut changer la donne. »

Nous pensons qu'une impulsion politique peut changer la donne et offrir aux personnes sans-abri les réponses appropriées. Nous savons que le logement est la clé de voûte de la réussite, que l'hébergement, nécessaire à un moment, ne peut

être que provisoire. Dans ce cadre, le « squat légal » des bâtiments publics innocupés est une solution à exploiter. Et nous savons aussi que le retour à l'emploi est l'autre clé vers l'insertion. L'une ne va pas sans l'autre.

Réussir ce pari passe par un pilotage renforcé, une meilleure répartition des rôles entre Etat, ville et associations, davantage de souplesse pour inventer et expérimenter, un accompagnement social global dont l'intensité doit correspondre aux besoins, et une coordination plus forte. Nous devons également élargir le champ de la réflexion et de l'action au niveau de la métropole.

C'est le défi que nous sommes prêts à relever, en tant qu'association de solidarité, et nous demandons aux candidats à la Mairie de Paris de faire de la lutte contre la grande exclusion la grande cause de leur programme. Car nous ne pourrions réussir que tous ensemble.

Éric Pliez, Directeur général

Une plateforme ouverte fixant des grandes orientations pour mettre un terme à la grande exclusion à Paris a été envoyée aux candidats pour engagement (www.aurore.asso.fr).

EN BREF...

Les Écrans d'Aurore : 4^{ème} édition

Pour sa prochaine édition, l'association vous propose de découvrir le documentaire de Claus Drexel intitulé « *Au bord du monde* ».

Sorti en janvier, le film explore le Paris nocturne des sans-abri. On y croise Jeni, Wenceslas, Christine, Pascal

et les autres. Sans-abri, ils hantent trottoirs, ponts et couloirs du métro, « au bord d'un monde où la société ne les protège plus ».

Le réalisateur sera présent pour échanger avec la salle à la suite du film.

Rendez-vous le 4 mars, à 18h, au Cinéma l'Entrepôt
7/9 rue Francis de Pressensé (14^{ème}) M° Pernety.
Inscription indispensable sur : www.aurore.asso.fr/blog
ou par mail lesecrans@aurore.asso.fr



PHOTO : SYLVAIN LESER
Découvrez les portraits de ceux pour qui la rue est un lieu de vie.

VIE INTERNE

PRISM « hors les murs »

Situé à Paris dans le 13^{ème} arrondissement, l'équipe de PRISM accompagne depuis près de 10 ans des parisiens bénéficiaires du RSA « socle » (revenu de solidarité active pour les bénéficiaires exclus de tout emploi) pour les aider à retrouver une stabilité et à construire un projet d'insertion socio-professionnelle. L'expertise des équipes de PRISM va, dans les prochains mois, effectuer des missions « hors les murs ». C'est sur le versant de l'insertion professionnelle des roms que l'équipe du service sera très prochainement amenée à travailler. En effet, jusqu'à fin 2013, cette population ne pouvait que très difficilement travailler sur le territoire français (les patrons souhaitant employer des roms devaient s'acquitter d'une taxe). Depuis le début de l'année, cette mesure restrictive a été levée, donnant aux associations un véritable instrument pour oeuvrer à l'insertion de cette population. La Mairie de Paris et la DRIHL ont donc demandé à Aurore d'accompagner dans des appartements (situés dans les 16^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris), dans des centres et à l'hôtel, quinze familles d'origines roumaines (soit 64 personnes) vivant actuellement dans l'un des camps de la Porte d'Aubervilliers. Il s'agira, pour les salariés de PRISM, d'aider les familles à s'installer et gérer un loge-

ment, et de leur fournir un accompagnement global (droit, santé, petite enfance, scolarité...), comprenant un volet insertion professionnel important. A la demande du Conseil Général du Val-de-Marne, à l'initiative et sous le contrôle du Pôle Habitat, PRISM et un travailleur social du pôle Habitat interviendront également sur le village d'insertion d'Orly, en cours de fermeture. Les professionnels d'Aurore devront réaliser un diagnostic social de 5 familles roms en vue d'un relogement dans une structure adaptée (appartement, logement social, pension de famille). Enfin, l'équipe de PRISM aura l'occasion de travailler au-

delà de l'Ile-de-France en participant à l'expérimentation du bailleur social Toit & Joie. Constatant le manque de logements en Ile-de-France et la disponibilité de ses logements sociaux en province, le bailleur a proposé à des franciliens en attente d'un logement social de s'installer en province avec l'assurance d'un appartement et d'un accompagnement social et professionnel. C'est à Aurillac qu'auront lieu les premières entrées et c'est Prism qui assurera le suivi des volontaires. Une partie de l'équipe se rendra sur place le 6 février prochain, afin de constituer le tissu partenarial que pourront solliciter les futurs locataires.

HÉBERGER

Poursuite du plan hivernal

Après l'ouverture de 150 places en novembre dernier au sein des pôles Urgence et Hébergement, le plan hivernal, rebaptisé « veille saisonnière », se poursuit avec l'ouverture de nouvelles places d'urgence dans deux bâtiments au sein de l'ensemble hospitalier Saint-Vincent de Paul, l'un comptant 25 places pour personnes isolées ou en couple, et un second proposant 20 places d'urgence pour adultes isolés.

Enfin, 50 places pour femmes avec enfant(s) viennent s'ajouter aux 145 places du CHU Saint-Pétersbourg (120 permanentes et 25 places saisonnières).

Ces places temporaires sont créées grâce à la mise à disposition par l'Etat de bâtiments publics inoccupés et transformés en centres d'hébergement. Ils permettent d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes par rapport à l'hébergement à l'hôtel.

SOIGNER

Reprise d'activité

Depuis le 1^{er} janvier, Aurore a repris les activités CAARUD et hébergement de First (association de prévention et de réduction des risques). Lors de la rencontre « passage de témoin » le Pr Charles-Nicolas, président de FIRST, a retracé l'histoire de l'association et ses engagements innovants en matière de réduction des risques. Didier Goubert, secrétaire général d'Aurore, et François Hervé, directeur du pôle Addictions santé-précarité, ont réaffirmé la volonté d'Aurore de maintenir les dispositifs selon la voie tracée par FIRST. Les partenaires ont rappelé la nécessité de développer et renforcer les partenariats autour du CAARUD. Les activités de réduction des risques liés à l'usage de drogue expérimentées en parallèle de l'implantation de la communauté thérapeutique d'Aubervilliers ont par ailleurs été pérennisées.

INSÉRER

Le Petit Bain

Avant de rejoindre Aurore, l'association Aide aux Choix de Vie (ACV) était coopératrice associée de la coopérative Le Petit Bain, un rôle repris par Aurore depuis la fusion en juillet dernier des deux associations. Un lien qui prend tout son sens lorsqu'on découvre les missions du Petit Bain qui, sur une péniche, propose une salle de concert et un restaurant, tenus par des salariés en insertion. Situé aux abords de la piscine flottante Joséphine Baker, cet espace flottant est tout à la fois convivial, culturel, social et solidaire. La coopérative Le Petit Bain est donc un lieu où des personnes éloignées de l'emploi et de jeunes artistes évoluent avant de sauter... dans le grand bain !

Découvrez ce lieu atypique, sur : www.petitbain.org ou montez à bord 7 Port de la Gare - 75013 Paris (M° Quai de la Gare)



PHOTOS: L. ZYLBERMAN

Aujourd'hui, personnes hébergées et travailleurs sociaux sont installés dans les anciens services de l'hôpital Saint-Vincent de Paul.



Le CAARUD First dispose d'un service hébergement et d'un accueil de jour situés à Aulnay-sous-Bois.



Le Petit Bain vous accueille les mardis, mercredis de 18h à 00h et du jeudi au samedi de 18h à 02h.

INFOS GÉNÉRALES

Refiscalisation prévoyance

La loi qui prévoit que les cotisations patronales consacrées à la mutuelle entrent désormais dans le net fiscal avec effet rétroactif au 1er janvier 2013 a été adoptée le 30 décembre 2013.

À cette date les paies du mois de décembre étaient distribuées et le cumul annuel net fiscal 2013 qui y figure ne tient donc pas compte de cette nouvelle disposition.

Vous recevrez dans les prochaines semaines, par courrier joint à votre bulletin de salaire, une note vous indiquant le montant à déclarer au titre de vos revenus 2013.

Intranet : la version 2 est en préparation

L'intranet se prépare à changer de visage... En effet, à la fin du premier trimestre 2014, vous découvrirez un intranet plus convivial, aux interfaces

intuitives et fluides.

Cet espace numérique à votre disposition sera alimenté de documents pratiques d'informations internes (ressources humaines, comité d'entreprise) et d'outils.

www.intranet.aurore.asso.fr

PARTENARIAT

Asso-clic, un partenaire connecté

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont équipés d'un PC et d'un accès internet (81% des français ont un ordinateur à domicile, 78% des ménages ont accès à une connexion Internet). Malgré cette démocratisation massive de l'informatique, la fracture numérique persiste chez les plus exclus. À Aurore, nombreuses sont les personnes accueillies qui n'ont pas les moyens d'utiliser un ordinateur (faute de finances, de place...) ou qui n'en ont tout simplement jamais utilisé de leur vie. Pour lutter contre cette forme d'exclusion, l'ensemble des pensions de familles et la communauté thérapeutique d'Aubervilliers ont participé à l'appel à projets Asso-clic.



Les ateliers informatiques, une occasion de créer des liens entre résidents

Organisé depuis 6 ans par l'association Ateliers Sans Frontière, l'appel à projets Asso-clic soutient les projets d'associations qui favorisent l'éducation, la formation, la santé et l'intégration sociale par l'accès à l'informatique, en fournissant des ordinateurs d'occasion. Donnés par de grandes entreprises ou

des collectivités, ils sont préalablement révisés, voire réparés, par les salariés en insertion qui travaillent à Ateliers Sans Frontières. Sur les 79 projets soutenus cette année, celui porté par Mimouna Ouchani, assistante sociale à la pension de famille Julien Lacroix et Olivier Vincent, éducateur spécialisé à la pension de famille Belliard, a bénéficié de 28 packs informatiques (ordinateurs et logiciels) : « Ce projet est le fruit d'une réflexion menée en équipe pour favoriser l'autonomie des personnes hébergées », explique Mimouna, « nous avons pensé que l'ordinateur était l'outil idéal pour effectuer ses propres démarches, créer un tableau pour gérer son budget ou faire ses exposés pour le collège ». Une dizaine de pensions de famille du pôle Habitat a participé : selon le nombre d'habitants, un ou plusieurs ordinateurs sont maintenant à disposition des personnes accueillies, qui peuvent apprendre à les utiliser ou se perfectionner lors d'ateliers informatiques. « Le plus important c'est la pédagogie du projet : avec l'aide de la juriste, nous avons créé une charte d'utilisation pour responsabiliser les utilisateurs. Enfin, cela nous permettra de travailler sur le lien parents-enfants, puisque de nombreux collègues et lycées proposent aux parents de suivre la scolarité de leur enfant grâce à un compte personnel », explique l'assistante sociale. Pour Denis Pedowska, directeur de la communauté thérapeutique d'Aubervilliers qui reçoit des personnes en situation d'addiction, « Un atelier informatique poursuit un objectif d'insertion pour les résidents, mais pas seulement : d'une part, avec le soutien du

Fonds Social Européen, une intervenante extérieure animera des ateliers de recherche d'emploi avec les ordinateurs ; d'autre part notre accompagnement consiste pour partie à aider les résidents à retisser des liens avec leurs proches avec qui ils ont souvent coupé les ponts. Les mails, les réseaux sociaux ça peut être un moyen de les aider à reprendre contact », explique-t-il. Le service a reçu 25 ordinateurs qui devraient bénéficier à une soixantaine de résidents. De plus, le projet de la communauté a été élu lauréat 2013 par le jury d'Asso-clic et a bénéficié d'un soutien supplémentaire de 2000€ qui permettront de compléter l'équipement du service en matériel de formation tel qu'un vidéoprojecteur.



César, hébergé à la communauté thérapeutique d'Aubervilliers, et Denis Pedowska, directeur, venus chercher leur prix.

Dès le mois de mars, un nouvel appel à projets sera lancé par l'association (suivi d'un second en septembre). Ateliers Sans Frontière encourage tous les services d'Aurore qui ont en tête un projet alliant solidarité et numérique à envoyer leur dossier. Peut-être serez-vous les prochains lauréats ? Pour plus d'informations : <http://www.assoclic.org/>

PRESSE RETROUVEZ REPORTAGES ET INTERVIEWS SUR WWW.AURORE.ASSO.FR/BLOG

FRANCE INFO - 24 JANVIER 2013

L'émission « Ici comme ailleurs » s'est penchée sur la question des logements vides. Eric Pliez y témoigne du « squat légal » de l'association dans les anciens bureaux de l'INPI, mis à disposition par l'Etat.

LE MAGAZINE DU CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE – JANVIER 2014

En début d'année, deux articles ont été consacrés aux logements relais mis en place dans le département, notamment en partenariat avec Aurore.

... ET DANS LA RUBRIQUE ACTUALITÉS D'AURORE :

• Inscrivez-vous aux prochains Écrans d'Aurore.

• Découvrez l'histoire de Nadia, Jacques et Alain, hébergés au CHU Magenta.

Retrouvez tous les articles presse dans la rubrique Actualités d'Aurore



L'AGENDA DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

VIE INTERNE

7 février :

- Réunion du comité d'entreprise

11 février

Réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

10 et 13 février :

- Séminaire de direction

25 février :

- Rencontre avec le collecteur 1% logement d'Aurore

VIE ASSOCIATIVE

11 février

- Réunion du bureau du conseil d'administration

RENCONTRES PARTENAIRES

4 février :

- Maraude avec Pierre Coppey, Président d'Aurore et M. Goasguen, Maire du 16^{ème} arrondissement de Paris.

6 février :

- Déplacement à Aurillac avec le bailleur Toit&Joie dans le cadre de l'expérimentation menée avec le service PRISM

7 février :

- Rencontre avec la conseillère technique auprès de la Ministre du logement.

14 février :

- Intervention au séminaire annuel des salariés du centre d'action social de la ville de Paris (CASVP).

ÉVÉNEMENT

4 mars :

- Les Écrans d'Aurore #4 : projection de « Au bord du monde », à 18h, au Cinéma l'Entrepôt Paris 14^{ème}.

UNIVERS CARCÉRAL : FAIRE DE LA SORTIE UNE RÉUSSITE

Le 9 janvier dernier, le système carcéral et les mesures d'aménagement de peines étaient au cœur de la 3^{ème} conférence du cycle 2013-2014 de L'Olivier. L'occasion d'aborder une thématique intrinsèquement liée à l'histoire d'Aurore : l'accompagnement des personnes sous main de justice.

L'objet de la conférence de L'Olivier du 9 janvier dernier était de faire un état des lieux du système carcéral actuel et de ses alternatives. Dans ce cadre, le centre d'hébergement L'Olivier accueillait un riche panel d'intervenants : Patrick Madigou et Virginie Nouaille, de la direction du SPIP de Paris ; Stéphanie Lassalle, chargée de mission post-sentencielle à la Fédération Justice et Citoyens ; Valérie Caulliez et Hervé Leporq, chefs des services Soleillet et Etoile du Matin d'Aurore ; et Marc Boitel, responsable d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de réinsertion économique et sociale de personnes étant ou ayant été sous main de justice. Au gré de leurs diverses interventions, tous se sont accordés sur la nécessité de privilégier, dans la mesure du possible, les mesures alternatives à l'incarcération - tels que la semi-liberté, le placement extérieur, le bracelet électronique et la libération conditionnelle - afin de prévenir, autant que possible, les risques de récidives.



De gauche à droite : Stéphanie Lassalle, Patrick Madigou, Virginie Nouaille, Valérie Caulliez, Hervé Leporq et Armando Magallanes.

Une « population pénale » rencontrant de nombreuses difficultés.

La vocation des aménagements de peines est double. Concernant les personnes condamnées à de courtes peines, il s'agit de trouver une solution alternative à l'incarcération afin d'éviter que, paradoxalement, ceux-ci ne basculent justement vers une plus grande délinquance. Quant aux personnes déjà détenues en milieux fermés, le but est de préparer le retour à la vie extérieure en les réintégrant, de manière progressive et très encadrée, à la vie en société. En effet, l'incarcération est une sanction extrêmement lourde de conséquences pour l'individu, dans les cas de longues peines notamment, et qui vient souvent se superposer à d'éventuelles « fractures » antérieures ayant pu entraîner les faits de délinquance. De ce fait, on observe chez une grande partie de la population carcérale un cumul de facteurs handicapant la réinsertion : troubles psychiques et/ou psychiatriques, addictions, isolement social - voire rupture familiale complète - entraînant l'absence d'hébergement à l'extérieur, faible attractivité sur le marché de l'emploi du fait d'un casier judiciaire très pénalisant (et, dans un certain nombre de cas, un niveau de formation insuffisant) se posant comme un obstacle à l'obtention d'un logement... Au final, ces problématiques diverses et interdépendantes constituent une sorte de double peine pour la personne sortant de prison, qui, ayant partiellement ou totalement payé sa dette, se retrouve pourtant dans l'impossibilité de remonter la pente et pour qui le retour à la délinquance paraît « inévitable ».

Héberger, accompagner et reconstruire pour réinsérer

C'est pour répondre à la vulnérabilité de ce public que les CHRS Soleillet (38 places pour femmes accompagnées ou non d'enfants) et Etoile du Matin (64 places pour hommes) d'Aurore sont spécifiquement consacrés à l'accompagnement de personnes étant ou ayant été sous main de justice. « On accueille les plus démunis, c'est-à-dire ceux qui sont la plupart du temps en rupture totale avec la famille, complètement isolés, qui ont un parcours de vie fracassé », explique Hervé Leporq. Ces services s'emploient tous deux à héberger et accompagner ces personnes vers une réinsertion socio-professionnelle, avec ce que cela comporte comme problématiques individuelles : ouverture de droits, accès à un logement, emploi, formation... A Soleillet, une attention particulière est également portée au lien mère/enfant, souvent affaibli voire même interrompu par l'incarcération. Ce travail se rapproche d'ailleurs de l'enjeu plus large de l'accompagnement du « public pénal », au vu du contexte actuel de crise globale : celui de la confrontation à la réalité. Une réalité qui, comme l'évoque Hervé Leporq, semble d'autant plus pressante pour les personnes ayant connu de longues peines d'emprisonnement : « Ce sont des gens qui ne se projettent pas mais qui rêvent parfois, et ces rêves sont souvent irréalistes. Alors il faut les ramener à la réalité de leurs parcours, de leurs compétences... En tant que CHRS on est censé faire de la réinsertion, mais on sait aussi que certains ne seront jamais dans la norme telle qu'on l'entend. »

Pour clore la conférence du 9 janvier dernier, les différents intervenants se sont donc accordés sur l'absolue nécessité de renforcer le partenariat entre acteurs sociaux et judiciaires pour faire que la « population pénale » puisse accéder à un accompagnement à la hauteur des problématiques dont elle souffre, notamment en terme d'hébergement et d'acceptation par la société.

